

# Étude : Quel est le lien entre le travail à domicile et les langues utilisées au travail?

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 31 janvier 2024

Le travail à domicile a fortement augmenté au cours de la pandémie de COVID-19. En effet, près de 1 travailleur canadien sur 4 (24,3 %) travaillait à domicile lors du Recensement de la population de 2021, comparativement à moins de 1 travailleur sur 10 (7,4 %) au moment du Recensement de 2016.

En 2021, dans les régions de Moncton, de Montréal et d'Ottawa–Gatineau, les personnes travaillant à domicile tendaient à utiliser plus souvent l'anglais au travail que les autres travailleurs; elles étaient également plus susceptibles d'utiliser les deux langues officielles au travail.

Ces résultats sont tirés d'une nouvelle étude diffusée aujourd'hui, intitulée « [Quel est le lien entre le travail à domicile et les langues utilisées au travail?](#) ».

À l'aide des données du Recensement de 2021, l'étude examine les liens qui existent entre le travail à domicile et les langues utilisées au travail. L'article se concentre sur trois cas d'étude, soit les régions métropolitaines de recensement (RMR) de Moncton, de Montréal et d'Ottawa–Gatineau, trois régions où l'on retrouve un usage important à la fois de l'anglais et du français au travail.

## Les travailleurs à domicile sont moins susceptibles de travailler principalement en français que les autres travailleurs

Dans l'ensemble, les travailleurs à domicile (81,7 %) au Canada étaient un peu plus susceptibles d'utiliser l'anglais comme langue principale de travail que les autres travailleurs (75,6 %).

Plus particulièrement, dans la RMR de Montréal, 56,3 % des personnes travaillant à domicile utilisaient principalement le français au travail, comparativement à 74,8 % des autres travailleurs. Dans la RMR de Montréal, les travailleurs à domicile (32,8 %) étaient également près de deux fois plus susceptibles de travailler principalement en anglais que les autres travailleurs (16,8 %).

Des tendances similaires, mais moins marquées, ont été observées dans les RMR d'Ottawa–Gatineau et de Moncton.

## Le travail à domicile varie en fonction des caractéristiques des emplois ainsi que des caractéristiques linguistiques des travailleurs

Les personnes travaillant à domicile se distinguent de diverses manières des autres travailleurs, ce qui pourrait expliquer leurs pratiques linguistiques différentes au travail.

Par exemple, on retrouve un plus grand nombre de travailleurs à domicile dans certaines professions et certains secteurs d'industrie où ce genre d'aménagement de travail est possible. En effet, en 2021, une grande proportion de personnes travaillant dans les secteurs des services professionnels, scientifiques et techniques (57,8 %), de la finance et des assurances (57,7 %) ainsi que de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle (54,9 %) travaillaient à domicile. À l'inverse, on retrouvait une plus faible proportion de travailleurs à domicile dans les secteurs du transport et de l'entreposage (10,6 %), de la construction (9,7 %), du commerce de détail (9,2 %) et des services d'hébergement et de restauration (5,3 %).

De plus, le travail à domicile était plus fréquent parmi les travailleurs qui connaissaient l'anglais. Par exemple, dans la RMR de Montréal, le taux de travail à domicile était plus élevé parmi les travailleurs bilingues français-anglais (30,5 %) et ceux qui connaissaient l'anglais, mais pas le français (28,7 %) que parmi les travailleurs connaissant le français, mais pas l'anglais (11,9 %).



## Les caractéristiques des emplois et les caractéristiques linguistiques et sociodémographiques des travailleurs expliquent en grande partie les langues utilisées par les travailleurs à domicile

L'usage du français ou de l'anglais au travail s'explique en grande partie par les caractéristiques des emplois occupés et les caractéristiques des travailleurs.

En effet, tout comme la propension à travailler à domicile, l'usage des langues au travail variait grandement en fonction de la profession et du secteur d'industrie. Par exemple, dans la RMR de Montréal, le tiers des travailleurs des secteurs des services professionnels, scientifiques et techniques (33,8 %) et de l'industrie de l'information et de la communication (32,2 %) travaillaient principalement en anglais, comparativement au dixième de ceux œuvrant dans la construction (10,1 %) et à 12,6 % de ceux travaillant dans les soins de santé et l'assistance sociale.

Ainsi, lorsqu'on tenait compte à la fois des caractéristiques des emplois et des caractéristiques linguistiques et sociodémographiques des travailleurs à domicile et des autres travailleurs, les différences entre les deux groupes de travailleurs, en ce qui a trait à l'usage des langues au travail, se résorbaient considérablement.

Néanmoins, en tenant compte des différences relatives à leurs caractéristiques linguistiques, sociodémographiques et d'emploi, des écarts subsistaient entre les travailleurs à domicile et les autres travailleurs en ce qui concerne l'usage du français au travail.

À Montréal, par exemple, les travailleurs à domicile demeuraient moins susceptibles d'utiliser le français comme langue principale au travail (66,7 %) que les autres travailleurs (71,6 %), et ce même lorsque les deux groupes de travailleurs présentaient des caractéristiques semblables. Cela signifie que d'autres facteurs associés au travail à domicile non pris en compte dans cette étude, comme les caractéristiques de l'employeur ou de l'environnement de travail, pourraient expliquer les langues utilisées par les travailleurs à domicile.

### Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Accédez rapidement aux données du bout des doigts en téléchargeant l'[application StatsCAN](#), accessible gratuitement à partir des boutiques d'applications [App Store](#) et [Google Play](#).

### Note aux lecteurs

#### Sources de données

Les données proviennent du Recensement de la population de 2021. Les statistiques portent quant à elles sur les personnes de 15 ans et plus ayant occupé un emploi au cours de la semaine de référence du recensement, soit la semaine du 2 au 8 mai 2021.

#### Travail à domicile

Les personnes travaillant habituellement à domicile sont les personnes dont le lieu habituel de travail et la résidence se trouvaient dans le même immeuble, les personnes qui habitaient la ferme où elles travaillaient et les télétravailleurs qui travaillaient à domicile pendant la plus grande partie de leur semaine de travail.

Dans le cas des aménagements de travail hybrides, où le temps de travail est partagé entre le domicile et un autre lieu, les répondants au recensement devaient indiquer uniquement le lieu où ils travaillaient la plus grande partie du temps. Le fait de ne pas pouvoir départager les différents lieux de travail d'une même personne constitue une limite des données et de l'analyse.

#### Langues utilisées au travail

La question du Recensement de la population de 2021 portant sur les langues de travail comportait deux volets. Le premier volet concernait la ou les langues utilisées régulièrement au travail. S'il y avait lieu, le second volet demandait de préciser, parmi les langues mentionnées au premier volet, laquelle de ces langues était utilisée le plus souvent. Pour les deux volets, des réponses multiples étaient possibles.

Les personnes utilisant une langue régulièrement (ou sur une base régulière) sont toutes celles ayant déclaré utiliser cette langue régulièrement, même si elles ne l'utilisaient pas le plus souvent.

En ce qui concerne le français et l'anglais en particulier, les personnes utilisant principalement une langue sont celles qui utilisaient une seule de ces deux langues le plus souvent au travail. Cela exclut les personnes qui disaient utiliser le français et l'anglais à égalité, mais comprend celles qui utilisaient le français ou l'anglais à égalité avec une langue non officielle.

**Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3901.**

L'article intitulé « [Quel est le lien entre le travail à domicile et les langues utilisées au travail?](#) » est maintenant disponible dans *Regards sur la société canadienne* (**75-006-X**).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).